



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 15 JANVIER 2026

PROCES-VERBAL

Convocation du 9 janvier 2026 par M. Philippe RITTER, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Laurent GARNIER, Roland MEYSSONNIER, Daniel PICOT, Philippe RITTER, Jean-Yves ROUX, Raphaël SABY et Christine VALENTIN

Etaient excusés : Mmes Liliane CESANO ayant donné pouvoir à Mme Christine VALENTIN, Geneviève MONATTE-ALONZI ayant donné pouvoir à M. Laurent GARNIER et Brigitte PERRIN ayant donné pouvoir à M. Raphaël SABY

Secrétaire de séance : Mme Christine VALENTIN a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

M. Philippe RITTER, en sa qualité de maire, ouvre la séance.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal doit désigner un secrétaire de séance parmi ses membres.

Mme Christine VALENTIN est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2025

Le procès-verbal a été adressé aux membres du conseil municipal en complément de leur convocation. Il ne fait l'objet d'aucune observation.

Le procès-verbal du conseil municipal du 9 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE N° 2025-2 AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu la délibération n° 2025-14 du 27 mars 2025 relative au vote du budget primitif 2025 du budget principal de la commune ;

Vu la délibération n° 2025-35 du 29 octobre 2025 relative à la décision modificative n° 2025-1 au budget principal de la commune ;

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget principal de la commune pour l'exercice 2025 :

	RECETTES			DEPENSES		
INVESTISSEMENT	CHAP	CPTE	93 976.09	CHAP	CPTE	93 976.09
	041	238	93 976.09	041	2313	93 976.09
TOTAL			93 976.09			93 976.09

La décision modificative n° 2025-2 au budget principal de la commune est votée à l'unanimité.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire de séance,

Christine VALENTIN



Le maire,



Philippe RITTER